



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Neuchâtel – Besançon: un joli bail d'amitié

Il y a 30 ans déjà que Neuchâtel est jumelée avec Besançon. Une manifestation publique aura lieu samedi pour commémorer ce joli bail d'amitié. Une délégation bisontine sera reçue officiellement par les autorités. Besançon s'expose au péristyle de l'Hôtel de Ville jusqu'à la Fête des vendanges dont notre ville jumelle est l'hôte d'honneur.

Le 7 avril 1975, le Conseil général acceptait avec enthousiasme de jumeler Neuchâtel à la Capitale de la Franche-Comté. Des raisons historiques avaient notamment justifié le renforcement des liens entre les deux villes. Le temps a passé depuis sans que les relations d'amitié tissées à l'époque se distendent. Au contraire, les deux cités ont collaboré dans de multiples domaines académique, culturel, économique et associatif. Relevons à titre d'exemple la participation du Service des parcs et promenades aux Florales et la présence, toujours remarquable, depuis de très nombreuses années des Caves de la Ville aux Terroirs gourmands, manifestation destinée à la mise en valeur des produits de la terre. Plusieurs projets de coopération technique au Burkina Faso sont également conduits de concert.

Allocution du maire

Trente ans de jumelage, cela méritait quelques solennités. Le 26 mai, la présidente de la Ville, alors Françoise Jeanneret, s'adressait au Parlement de Besançon. A son tour, le Maire bisontin, Jean-Louis Fousseret, prononcera une allocution devant le Conseil général lors de la séance du 26 septembre.

Exposition de sculptures

La journée officielle de commémoration aura toutefois lieu samedi 10 septembre déjà. Une délégation d'élus et de représentants des milieux économique, culturel et politique sera reçue par le Conseil communal in corpore emmené par son président, Antoine Grandjean.

En fin de matinée, la délégation découvrira les manuscrits et autres documents conservés dans les murs de la Bibliothèque publique et universitaire consacrés à Jean-Jacques Rousseau. Elle empruntera ensuite le petit train touristique pour admirer les curiosités et les spécificités touristiques de notre cité.

Besançon étant l'hôte d'honneur de la prochaine Fête des vendanges, la délégation inaugurera à 17h00 une exposition au péristyle de l'Hôtel de Ville. On y verra des sculptures de trois artistes de Besançon et découvrira les atouts touristiques de notre jumelle ainsi qu'une présentation des moulages d'œuvres du Musée des Beaux-Arts. Ce vernissage sera agrémenté de la musique du Showband des Armourins et se terminera par un vin d'honneur auquel la population neuchâteloise est également conviée. Dimanche, la délégation participera à la balade gourmande organisée sur le Littoral neuchâtelois.

La Citadelle déménage

Hôte d'honneur de la 80^{ème} édition de la Fête des vendanges, dans le cadre de cet anniversaire des liens tissés entre la cité bisontine et Neuchâtel, Besançon se présentera au public neuchâtelois lors du corso fleuri dimanche 25 septembre. La Citadelle, fleuron touristique de Franche-Comté et réduite à l'échelle d'un char de la Fête des vendanges, prendra, l'espace d'un instant, l'air de notre ville sur l'avenue du Premier-Mars.

Un riche programme. De quoi aussi rappeler que Neuchâtel et Besançon, cités presque voisines, ont souvent participé d'un sort commun dans l'Antiquité et dans le Moyen âge. Empire romain, invasion burgonde, royaume de Bourgogne ont ainsi vu Neuchâtel et Besançon relever d'une même autorité politique.

Neuchâtel, le 6 septembre 2005

Renseignements complémentaires: M. Rémy Voirol, chancelier, ☎ 032 717 77 01, e-mail: remy.voirol@ne.ch